



**Élevages bovins lait,
bovins viande et ovins viande
en région Grand Est-Ile de France**

Cette synthèse présente les estimations des résultats économiques 2023 à partir de cas-types du dispositif régional Inosys Réseaux d'Élevage du Grand Est-Ile de France.

Des revenus soutenus grâce aux filières d'élevage !

Méthodologie

Les prévisions de revenus pour l'année 2023 sont établies à partir d'éléments de conjoncture économique appliqués sur des exploitations types qui correspondent à des structures du Grand Est et d'Ile de France suivies dans le cadre du dispositif national INOSYS Réseaux d'élevage.

Les impacts techniques, dus à l'année climatique et à la forte inflation, sont appliqués : rendements, réduction voire impasse de la fertilisation sur l'herbe dans les systèmes les moins intensifs, affouragement limité en début d'été pris sur les bonnes récoltes de l'année.

Les assolements 2023 ont été adaptés pour atteindre le niveau 2 des écorégimes. Ces projections s'appuient sur les résultats observés dans les fermes des Réseaux d'Élevage jusqu'en septembre 2023, sur les indices de l'IPAMPA (Indices des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole) et sur l'expertise des conseillers des Chambres d'agriculture du Grand Est-Ile de France.



L'essentiel

Les conseillers des Chambres d'agriculture du Grand Est et Ile de France et l'Institut de l'Élevage ont simulé, sur quelques systèmes d'élevage bovins lait, bovins viande et ovins viande représentatifs de la région, l'impact des conjonctures et des conditions climatiques de l'année, afin d'estimer les revenus 2023.

L'année 2023 a de nouveau permis de reconstituer des stocks fourragers en quantité et qualité. Cette bonne année fourragère devrait permettre d'amortir en partie les hausses de charges subies pleinement sur cette campagne.

1. DES BILANS FOURRAGERS ÉQUILIBRÉS



« Les récoltes ont été abondantes au printemps et en automne. »

Des récoltes en herbe conséquentes

Malgré des stocks fourragers en sortie d'hiver parfois limités, la mise à l'herbe s'est faite un peu tardivement en 2023 du fait de températures assez fraîches et d'un manque de portance. Ensuite, la bonne pousse de l'herbe du printemps s'est tarie à partir de début juin, faute de précipitations. Dans certains cas, un affouragement au parc a été nécessaire sur cette période. Le retour de la pluie dès fin juin ou mi-juillet a permis un reverdissement des pâtures et un pâturage continu jusque mi-octobre.

Les premières coupes d'herbe ont été réalisées début mai sur les prairies temporaires et mi-mai sur les prairies permanentes, avec un rendement correct (3 à 4 TMS/ha) et une bonne valeur alimentaire.

Les foins ont été réalisés entre fin mai et mi-juin pour un rendement de 4,5 à 5 TMS/ha avec des stratégies de fertilisation différentes : maintien d'une baisse de la fertilisation ou retour à des apports azotés classiques pour refaire des stocks.

Les bonnes conditions de pousse jusqu'à l'automne auront permis de récolter des regains en quantités importantes (plus de surfaces récoltées et des rendements de 1,5 à 2TMS/ha).

En luzerne, le démarrage compliqué a pu impacter les rendements des deux premières coupes, qui ont ensuite été compensées par les 3ème et 4ème coupes pour un rendement un peu supérieur à la normale.

Semés dans des conditions difficiles et souvent tardivement (encore plus en cas d'implantation derrière dérobées), les maïs ont montré une forte hétérogénéité de rendement. Manquant d'eau dans leur période végétative, ils ont pu bénéficier des épisodes pluvieux de mi-juillet pour la formation et le remplissage des grains. Globalement, les rendements sont moyens (10 TMS/ha à 15 TMS/ha), mais la qualité est au rendez-vous.

Les méteils fourragers présentent des rendements corrects et supérieurs à 2022 (6 à 9TMS/ha suivant les espèces) mais la qualité a été pénalisée par une date de récolte tardive.

Conditions de récolte et rendements corrects en céréales

Les implantations se sont déroulées dans de bonnes conditions. À la suite d'un hiver doux, la reprise de végétation a été rapide au printemps. Ces conditions ont permis aux cultures d'automne de bien s'en sortir malgré la sécheresse de mi-juin ayant impacté les céréales en cours de remplissage. Ainsi, l'orge d'hiver et le blé présentent des rendements proches de la moyenne quinquennale. Les rendements en colza reviennent à un niveau inférieur à la normale. Les cultures de printemps ont subi plus fortement la sécheresse estivale, à l'exemple de l'orge de printemps. La moisson 2023 est marquée par la précocité et la rapidité des récoltes.

2. DES PRODUITS ANIMAUX ET DES CHARGES ELEVÉS

Les cours des bovins viande finis et des brouards ont été de nouveau très favorables cette année, tout comme le prix du lait. Les agneaux ont encore bénéficié de marchés rémunérateurs. Les cours des céréales sont redescendus après leur envolée historique de 2022 mais ils restent à des niveaux élevés.

Les prix des engrais utilisés pour la campagne 2023, en hausse de plus de 50%, ont fortement été impactés par les cours élevés de l'automne 2022, même s'ils ont aussi en partie bénéficié de la baisse observée en fin d'hiver.

Le contexte inflationniste général a pesé sur l'ensemble des intrants et prestations-services agricoles. Les prix des aliments sont restés élevés tandis que le carburant est en moyenne en baisse par rapport à 2022.

« Effet ciseaux sur l'atelier cultures : Baisse des cours et hausse des charges. »

Tableau 1

Hypothèses de prix 2023 pour les principaux produits
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage Grand Est-Ile de France)

	PRIX 2023	ÉVOLUTION/ N-1
Blé	215 €/t	- 26%
Colza	450 €/t	- 27%
Vache de réforme CH de 420 kg carc	5,15 €/kg carc	+ 8%
Brouard CH de 350 kg vente été	3,40 €/kg vif	+ 4%
JB CH - 420 kg (ventes sur l'année)	5,10 €/kg	+ 3%
Lait conventionnel	465 €/1000l	+11%
Vache réforme PH	4,10 €/kg carc	+3%
Agneaux bergerie	8,20 €/kg carc	+ 6,5 %
Agneaux herbe	7,80 €/kg carc	+ 1,3 %

Tableau 2

Hypothèses de prix 2023 pour les principaux intrants
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage Grand Est-Ile de France)

	ÉVOLUTION 2023/2022
Carburant	- 5 %
Engrais azoté (campagne 2022/2023)	+ 56 %
Mécanisation, travaux par tiers	+ 7,6 %
Correcteur azoté*	- 10 % à + 5 %

*Suivant type, quantité et période d'achat

Figure 1

Cotation de l'agneau français
(Source : GEB, Idele d'après FranceAgriMer)

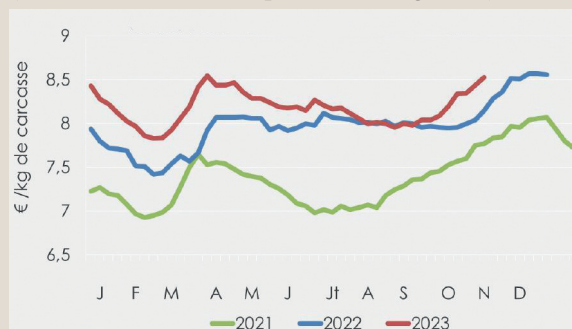
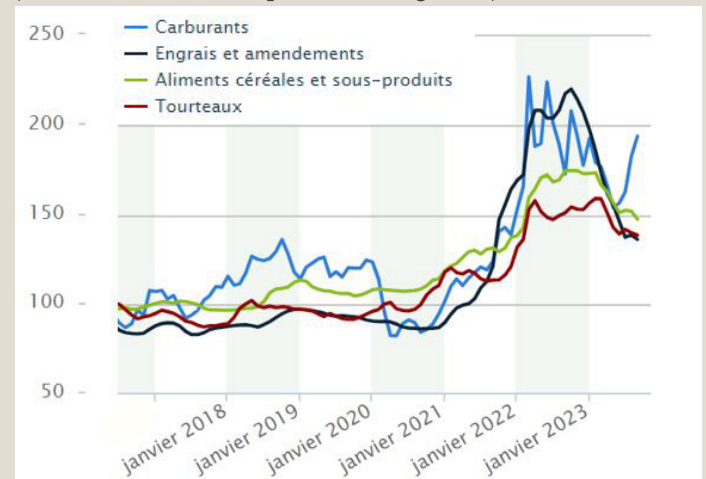


Figure 2

Ipampa - évolution des principaux intrants
(Source : GEB, Idele d'après FranceAgriMer)



EN BOVINS LAIT, UN ÉQUILIBRE PÉNALISÉ PAR LES CHARGES



« La baisse de l'EBE est plus limitée pour les systèmes bio et herbagers grâce aux récoltes en herbe qui ont évité des achats de fourrages. »

Une stabilité du produit brut permise par l'augmentation du prix du lait et de la viande

En 2023, les exploitations laitières ont livré un volume de lait inférieur à celui de 2022 (-3%) à cause d'épisodes de sécheresse répétés en été et d'un ensilage de maïs récolté en 2022 de mauvaise qualité. Le prix du lait, très variable entre laiteries, atteint un niveau inégalé en début d'année et, malgré une légère baisse sur le second semestre, parvient en moyenne à 465 €/1 000 L en 2023 (+ 45 €/1 000 L par rapport à 2022). Le produit viande est en hausse de 40 % grâce aux cours élevés initiés en 2022 et maintenus sur l'année en cours. A contrario, malgré des rendements globalement dans la moyenne quinquennale et des prix en baisse (mais qui restent correctes),

le produit céréales diminue de 20 à 30 %. Avec les modifications liées à la nouvelle PAC, les aides restent globalement stables pour l'ensemble des systèmes.

Une flambée des charges à retardement

L'impact de l'augmentation des charges était restreint en 2022 du fait de l'augmentation des produits et de la couverture en aliments et engrais dont les achats avaient été anticipés par les éleveurs. Désormais, la flambée des prix se fait ressentir notamment sur les charges végétales (+35 à +65 %). Les charges opérationnelles augmentent d'environ 15 % pour tous les systèmes, sauf en système herbager où l'équilibre des bilans fourragers permet d'éviter un achat exceptionnel de fourrages par rapport à 2022. Les charges de structure, notamment énergies, matériaux et cotisations sont en forte hausse.

Une baisse d'EBE marquée pour les polyculteurs-éleveurs

La baisse du cours des céréales impacte largement l'EBE des polyculteurs-éleveurs, en baisse de 20 % par rapport à 2022. Néanmoins, l'augmentation des cours du lait et de la viande permet de limiter cet effet et de ne pas descendre en dessous du niveau de 2021.

Tableau 3

Prévisions économiques 2023 pour 3 systèmes laitiers de plaine

(Source : INOSYS Réseaux d'élevage bovins lait Grand Est - Ile de France)

	HERBAGER LAIT -VIANDE			LAITIER SPÉCIALISÉ			POLYCLTURE LAIT-VIANDE		
SAU	184 ha			131 ha			414 ha		
Prairies	136 ha			62 ha			198 ha		
Maïs ensilage	0 ha			23 ha			68 ha		
Cultures	48 ha			46 ha			148 ha		
Main-d'oeuvre	2			1,5			3 + 1 salariée		
Nombre de VL	65 VL à 6 000 L			70 VL à 8 600 L			148 VL à 8 100 L		
Volume livré	360 000 L			602 000 L			1 200 000 L		
Type de viande	28 bœufs			-			50 VA et 88 taurillons		
	2021	2022	PRÉV. 2023	2021	2022	PRÉV. 2023	2021	2022	PRÉV. 2023
Produit tot. (K€)	308	371	=370	339	416	409	933	1 175	1 129
dont ventes de lait (K€)	130	145	↗ 166	214	253	↗ 272	426	503	↗ 541
Ch. opé (K€)	63	96	↘ 91	106	130	↗ 147	288	364	↗ 407
Ch. opé/PB	20 %	25 %	= 25 %	31 %	31 %	↗ 36 %	31%	31%	↗ 36 %
Ch. struc* (K€)	97	117	↗ 120	100	119	↗ 124	288	352	↗ 358
EBE (K€)	148	164	↘ 158	133	170	↘ 138	356	467	↘ 363
EBE consolidé**/PB	48 %	45 %	↘ 43 %	39 %	42 %	↘ 34 %	31%	43 %	↘ 35 %

EN BOVINS VIANDE, DES COURS SOUTENUS

Des produits en retrait chez les polyculteurs mais qui restent globalement bons

Les produits viande sont de nouveau en hausse en 2023 : +3% à +6% par rapport à 2022. En revanche, après les sommets atteints en 2022, les produits cultures sont en net retrait (-30% à -40%).

Avec un accès au niveau 2 des éco-régimes et en tenant compte des annonces de cet automne sur une révision à la baisse des montants unitaires, le montant total des aides n'est conforté que sur le système naisseur engraisseur du fait de l'éligibilité des mâles et de son statut de GAEC. Le système spécialisé est le plus pénalisé (-6% d'aides) car plafonné à 120 UGB primées.

L'inflation amorcée en 2022 se répercute pleinement sur la campagne 2023

Les charges opérationnelles de l'atelier bovin sont assez stables mais l'impact de la hausse des intrants, les engrais notamment, est important sur les charges des surfaces fourragères et des cultures. La baisse des charges opérationnelles du système spécialisé en 2023 s'explique par les surcoûts d'alimentation dus à la sécheresse en 2022 et son indépendance aux engrais minéraux.

L'évolution différenciée des charges de structure entre les trois systèmes s'explique par l'impact de l'inflation sur l'ensemble des postes pour la



campagne 2023 (à part le carburant), mais aussi par l'évolution des cotisations sociales, calculées sur l'année en cours et donc en baisse chez les polyculteurs.

Des EBE soumis à l'effet ciseaux chez les polyculteurs éleveurs

Seuls les systèmes spécialisés extensifs voient leur résultat économique de nouveau en hausse en 2023 (+25% /2021), portés par des cours soutenus et une année fourragère favorable. Chez les polyculteurs éleveurs, avec un produit cultures en fort retrait et malgré les bons résultats de l'atelier viande, le poids des charges sur la campagne 2023 a pour conséquence une baisse importante d'EBE (-35% à -45%). Celui-ci redescend au niveau de 2020 ou reste légèrement supérieur.

« Même si les marchés ont fléchi cet été pour les jeunes bovins et sont plus incertains pour les brotards, les cours de la viande et du maigre sont restés élevés. »

Tableau 4

Prévisions économiques 2023 pour 3 systèmes avec un atelier bovins viande

(Source : INOSYS Réseaux d'élevage bovins viande Grand Est - Ile de France)

	NAISSEUR HERBAGER EXTENSIF			POLYCLTUEUR-NAISSEUR			POLYCLTUEUR NE DE JB AVEC ACHATS		
SAU	150 ha			130 ha			250 ha		
Prairies	150 ha			63 ha			65 ha		
Mais	0 ha			0 ha			16 ha		
Cultures	0 ha			67 ha			169 ha		
Nbre de VA/JB	100/0			50/0			60/86		
UMO	1,8			1,5			2 + 0,2 salariée		
	2021	2022	PRÉV. 2023	2021	2022	PRÉV. 2023	2021	2022	PRÉV. 2023
Produit tot.* (K€)	164	190	195	188	253	203	426	556	456
dont ventes bovines (K€)	113	139	146	57	70	74	119	151	156
Ch. opé (K€)	33	51,5	38	41	154	62	111	155	174
Ch. opé/PB	20 %	27 %	19 %	22 %	21 %	30 %	26 %	28 %	38 %
Ch. struc** (K€)	68	72	78	67	80	78	130	161	133
EBE (K€)	63	66	79	80	119	63	191	239	149
EBE consolidé*** /PB	38 %	35 %	40 %	43 %	47 %	31 %	45 %	44 %	34 %

* : dont ICHN ** : hors amortissements et frais financiers, *** : EBE consolidé avec les salaires

EN OVINS VIANDE, L'ATELIER MAINTIENT SES RÉSULTATS



« La marge brute ovine progresse de 3 à 5 % en moyenne. »

La consommation de concentrés revient à la normale

La quantité de concentré distribuée va diminuer par rapport à 2022 de l'ordre de 25 à 35 kg par brebis suivant les systèmes et l'ampleur de la sécheresse de 2022.

En systèmes herbagers, le fourrage disponible au pâturage était suffisant et de bonne qualité pour alimenter les animaux. Pour les lots d'agneaux en finition, les premiers nés ont été rentrés durant le coup de sec alors que les autres ont pu être finis à l'herbe. Pour les systèmes bergerie, le coût de l'aliment concentré est en hausse de 20%, en particulier pour ceux qui avaient des contrats signés en 2021 avec des tarifs intéressants.

Le prix des agneaux progresse encore sur le 1er semestre

Le prix des agneaux de bergerie du 1er semestre 2023 est encore en hausse (+0,5 €/kg de carcasse soit + 6 %), avec un nouveau pic pour Pâques. Le marché est plus tendu en été avec peu de demande et des cours qui se stabilisent pour les agneaux d'herbe (+0,1 €/kg de carcasse soit + 1 %). Sur les 8 premiers mois de 2023, le repli de la production abattue est de 8% par rapport 2022 et celle des importations de viande ovine de 1 %. Compte tenu du prix élevé de l'aliment, on observe une réduction des agnelages en contre saison dans les systèmes herbagers.

Des revenus en berne pour les systèmes ovins avec cultures

En système bergerie la marge brute ovine est en hausse, l'augmentation du prix de l'agneau ayant absorbé celle de l'aliment. La marge brute des cultures baisse de plus de 50%, avec l'augmentation des charges opérationnelles et la chute du prix des cultures. L'EBE est stable pour les systèmes spécialisés herbagers, mais en forte baisse pour les systèmes céréaliers ovins, avec une chute de 50%. Le disponible est compris entre 23 000 € et 35 000 € / UMO. Il est supérieur à la moyenne sur 6 ans pour les systèmes herbagers alors qu'il est inférieur pour les systèmes mixtes grandes cultures ovins à cause des 2 années avec des hauts revenus.

Tableau 5

Prévisions économiques 2023 pour 3 systèmes avec un atelier ovins

(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est)

	HERBAGER AVEC PROD. AGNEAUX D'HERBE			OVINS + CULTURES AVEC PROD. MIXTE D'AGNEAUX			CULTURES + OVINS AVEC PROD. AGNEAUX DE BERGERIE		
	2021	2022	PRÉV. 2023	2021	2022	PRÉV. 2023	2021	2022	PRÉV. 2023
SAU	75 ha			150 ha			170 ha		
Herbe	75 ha			69 ha			35 ha		
Cultures	0 ha			81 ha			135 ha		
UMO	1,3			1,5			1,5		
Nombre de brebis	630			550			400		
Chargement	1,3 UGB/ha SFP			1,25 UGB/ha SFP			1,8 UGB/ha SFP		
Produit tot. (K€)	150	165	163	249	318	251	312	394	297
dont ventes ovines (K€)	109	124	121	82	91	93	61	66	70
Ch. opé (K€)	43	58	52	69	93	104	80	109	130
Ch. opé/PB	28 %	35 %	32 %	28 %	29 %	41 %	26 %	28 %	44 %
Ch. struc* (K€)	44	45	46	75	87	76	101	116	98
EBE (K€)	64	63	65	105	138	71	131	170	69
EBE consolidé**/PB	42 %	38 %	40 %	42 %	43 %	28 %	42 %	43 %	23 %

* : hors amortissements et frais financiers, ** : EBE consolidé avec les salaires

QUELLES PERSPECTIVES ?

Les évolutions de revenus estimés pour 2023 sont cependant à remettre en perspective au regard des années passées.

Les baisses observées chez les polyculteurs interviennent après deux années exceptionnelles au niveau des cours des cultures et où l'inflation n'impactait pas encore totalement les postes de charges.

Chez les bovins lait et viande spécialisés, les revenus 2023 sont soutenus par des cours de produits animaux qui restent élevés et absorbent une partie des charges, permettant de maintenir un EBE supérieur aux années précédant 2020.

En production ovine spécialisée, l'évolution du produit comparée à celle des charges, ne permet que de revenir aux niveaux d'EBE de 2016-2017.

Dans la conjoncture actuelle, il faut essayer de maintenir sa productivité tout en étant vigilant sur la maîtrise des charges.

Au final, l'année 2023 a donc permis de reconstituer les stocks fourragers et d'envisager sereinement l'alimentation hivernale des troupeaux. Néanmoins, dans les systèmes basés sur le maïs, les silos ont pu être ouverts très tôt et ils devront tenir jusqu'à la prochaine récolte. Les éleveurs auront à combiner les différents fourrages (ensilage, foin, regain, luzerne, maïs...) à leur disposition, de façon à limiter les achats d'aliments concentrés dont les prix restent élevés.

Figure 3

EBE/UMO exploitant de 3 systèmes laitiers de plaine
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage Grand Est - Ile de France)

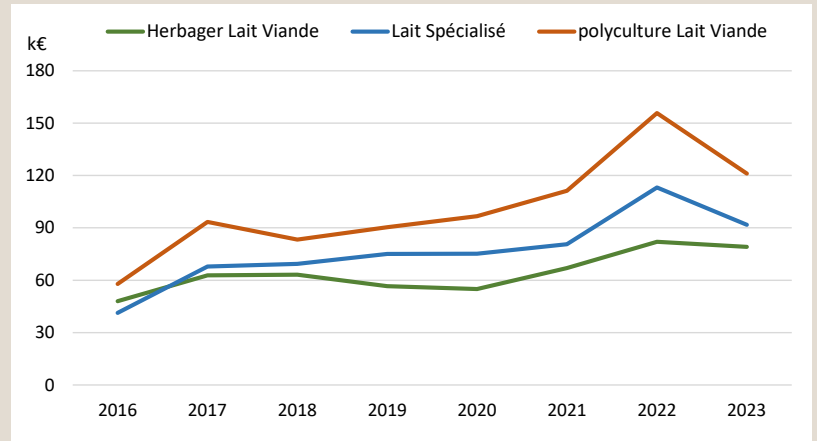


Figure 4

EBE/UMO exploitant de 3 systèmes bovins viande
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage Grand Est - Ile de France)

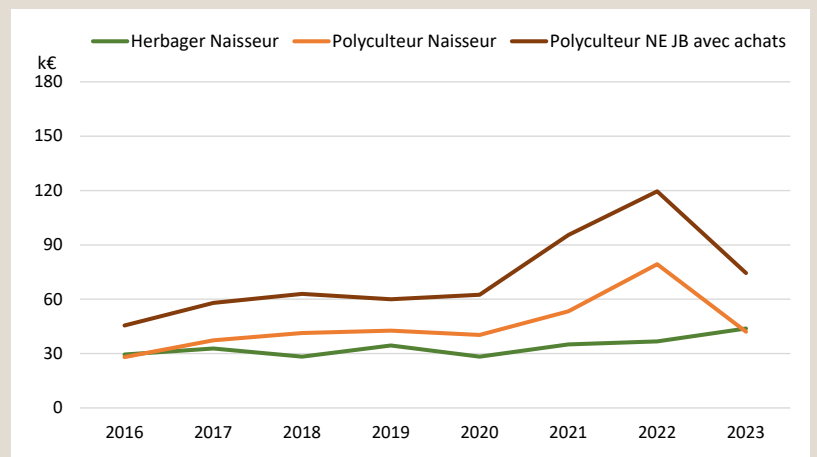
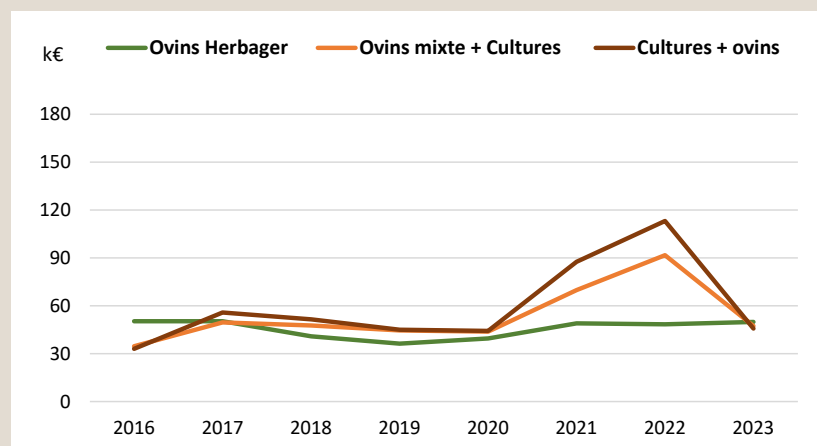


Figure 5

EBE/UMO exploitant de 3 systèmes ovins
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage Grand Est - Ile de France)



Le nouveau portail INOSYS Réseaux d'élevage facilite l'accès aux ressources produites par le dispositif Inosys. Retrouvez-y des cas-types et résultats technico-économiques des groupes de fermes en suivi, des publications techniques et outils

A découvrir sur <https://portail.inosys-reseaux-elevage.fr/>

Ont contribué à ce dossier

Alexandre VERMEULEN, Joël MARTIN, Julia HOUVENAGHEL - Chambre d'agriculture des Ardennes
Alain DEMOULIN - Chambre d'agriculture de la Marne
Camille FERRY, Léa DROUVROY, Margaux KENENS - Chambre d'agriculture de Haute-Marne
Florian BOYER, Laurent KELLER, Jean-Marc ZSITKO - Chambre d'agriculture de Meurthe et Moselle
Emeline YVON, Tania KORNER, Gaëlle ERLING - Chambre d'agriculture de la Meuse
Anne LE GALL, Laura KRZYWKOWSKI, Céline ZANETTI - Chambre d'agriculture de la Moselle
Jean-Pierre SAULET-MOES, Jérémie WELLER, Anne-Laure MARTISCHANG - Chambre d'agriculture d'Alsace
Denis MOULENES, Dominique CANDAU, Rémi GEORGEL - Chambre d'agriculture des Vosges
Jennifer GIRARDEAU et Clotilde DUVERNOY - Chambre d'agriculture d'Ile-de-France
Mathilde JOUFFROY, Laurence ECHEVARRIA, Gilles SAGET - Institut de l'Élevage

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Novembre 2023 - Réf. : 00 23 602 031

Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Magali Allié (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Institut de l'Élevage



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Paris, France

